La Poste

Aujourd'hui…La Poste… Marche ou Crève ? !

Jusqu'où ira La Poste ? **Marseille, le 21 septembre 2016**

Le 19 février dernier, à la PDC de Villeneuve d'Ascq, une CDD faisait un AVC devant son casier ❐ Les causes : réorganisations, conditions de travail dégradées, pressions managériales, explosions des arrêts maladie… bref comme dans tous les établissements de La Poste ❐ La responsabilité des managers est plus qu'évidente ❐ Malheureusement ce cas n'est pas isolé ❐ Il est temps de briser l'omerta dans tous les départements !

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER, ou quand l'encadrement met la vie d'un agent en danger ? !

Il est 08H30, le vendredi 19 février 2016 au centre de distribution courrier de Villeneuve d'Ascq (Nord). Deux heures seulement après sa prise de service Emeline 25 ans, CDD depuis 2009, est étendue au sol. Son bras ne répond plus, puis tout son côté gauche… **Elle est victime d'un accident vasculaire cérébral** (AVC).

Dès le matin Emeline avait envoyé un SMS à sa Direction locale pour annoncer qu'elle ne se sentait pas bien, mais sa hiérarchie la rappelle, l'obligeant à venir travailler au prétexte qu'elle désorganiserait toute la distri si elle s'absentait.

Devant l'insistance et la pression de son responsable, elle se rend au travail.

Une fois sur place, à 06H30 elle dit avoir ressenti une première alerte au moment de la prise de son service : **"J'ai eu une pression à l'arrière de la tête, du côté droit"**. Elle aurait alors immédiatement prévenu ses encadrants : **"Ils m'ont dit de faire assise ce que je faisais debout"**. Deux heures après, elle ne peut plus bouger.

Sans l'intervention et l'insistance du membre CHSCT et représentant local syndical SUD PTT, **Emeline ne serait peut-être plus là…** En effet, Sébastien, témoin du malaise grandissant d'Emeline, a pressé à plusieurs reprises l'encadrement d'appeler les secours… Mais bien trop tard car ce fut 3 heures après sa prise de service…

En finalité, Emeline s'en sort avec de graves séquelles (paralysie de la jambe gauche, traitement à vie) et des incidences sur sa vie professionnelle et privée.

De son côté, notre **représentant local est victime de répression syndicale** (suspension de fonction et conseil de discipline) **alors qu'il lui a sauvé la vie…** La Poste lui reproche d'avoir harcelé les cadres alors qu'il a **tout simplement exercé sa mission de Représentant du Personnel et mis La Poste devant ses responsabilités !!!**

La Direction par sa stratégie de gains de productivité, son aveuglement dangereux à vouloir faire passer coûte que coûte leurs restructurations et leurs cohortes de suppressions d'emplois, véritables plans sociaux se fout pas mal de la santé de ses agents.

Depuis la mise en place de la nouvelle réorganisation du mardi 22 mars 2016 sur la PDC de la Villeneuve d'Ascq, les conditions de travail sur ce centre se sont dégradées de manières très significatives et avec une pression managériale omniprésente et étouffante.
Cette affaire est caractéristique de ce que les collègues vivent et entendent chaque jour dans les services : **pressions liées aux objectifs et aux manques de moyens, non prise en compte de la dégradation de l'état de santé : stress, fatigue, mal-être, burn-out…**

■ Ce qui s'est passé à Villeneuve d'Ascq pourrait se passer chez nous ■ C'est symptomatique de l'état de la distribution postale en France !!!

La Poste dans le déni

Après la vague de suicides de 2012, nos patrons ont voulu nous faire croire qu'ils avaient compris l'ampleur du problème.
Nous ne nous sommes pas laissés duper et avons critiqué la mise en place de la commission Kaspar, seule réponse (bien maigre) à la souffrance et au mal-être des postiers-ères.

Quatre ans plus tard, le malaise est toujours présent :

➥ **En Savoie**, une factrice est décédée l'an dernier des suites d'un AVC au travail. Là aussi c'est une collègue qui a alerté les secours.

➥ **En Essonne,** après des années de harcèlement et d'acharnement managérial, un agent finit par péter les plombs et fonce sur un de ses collègues avec un camion postal en juillet 2015. Ce dernier décèdera quelques heures plus tard.

➥ **Dans le Doubs**, à Pontarlier, un facteur s'est suicidé en début d'année après avoir laissé une lettre incriminant La Poste et sa gestion catastrophique de la réorganisation.

➥ **Dans le Finistère**, le tribunal administratif vient de reconnaître en accident du travail le suicide d'un cadre (en 2012). La Poste avait refusé jusqu'alors cette qualification ! Et c'est sans parler des multiples harcèlements moraux et pressions managériales qui se soldent par des burn-out, des dépressions, des ruptures conventionnelles ou des licenciements pour inaptitude.

Dans toutes ces affaires, La Poste a mis et met encore en danger ses salarié-e-s.

⇨ STOP à la MISE en DANGER des SALARIÉ-E-S !
⇨ STOP aux RÉORGANISATIONS !
⇨ STOP à la CASSE de L'EMPLOI !
⇨ STOP à la PAUSE MÉRIDIENNE !
⇨ STOP aux CONDITIONS de TRAVAIL DÉSASTREUSES !
⇨ STOP à la RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE !

SUD PTT refuse d'en rester là !

A Villeneuve d'Ascq, SUD PTT se portera partie civile aux côtés d'Emeline !

Il est temps de briser l'omerta !

Solidaires Union syndicale SUD PTT
www.sudptt13.org
Syndicat SUD APT 13
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02
Mail : sud13poste@orange.fr
Facebook : www.facebook.com/sudapt13
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39